



Voies complémentaires pour les réfugiés: Une perspective canadienne

Fraser Valentine
Directeur Général, Affaires des réfugiés
2019 Juin
Conférence Métropolis



Immigration, Refugees
and Citizenship Canada

Immigration, Réfugiés
et Citoyenneté Canada

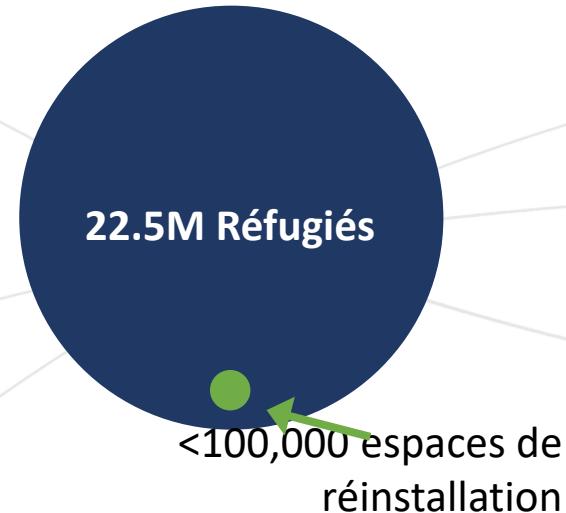
Canada

Synthèse

- **Contexte** : Nécessité de solutions novatrices pour la protection des réfugiés
- **Définition** : Qu'est-ce qu'un cheminement complémentaire ?
- **Mobilité de la main-d'œuvre pour les réfugiés** : Défis et opportunités
- **Explorer des solutions** : Le projet Voies de la mobilité économique

Il existe un besoin croissant de protection des réfugiés et de solutions durables

- Il y a un nombre sans précédent de réfugiés dans le monde, mais **l'absence de solutions durables** a forcé l'utilisation accrue de voies de migration irrégulières et dangereuses.
- Le Canada a augmenté les niveaux de réétablissement et appuie la capacité de réétablissement à l'étranger, mais des **millions de personnes ont encore besoin de protection**.
- Le **Pacte mondial sur les réfugiés de 2018** reconnaît la nécessité d'apporter des réponses plus efficaces et novatrices, et reconnaît que les voies complémentaires pour les réfugiés constituent une autre solution pour les pays tiers, en plus de la réinstallation.

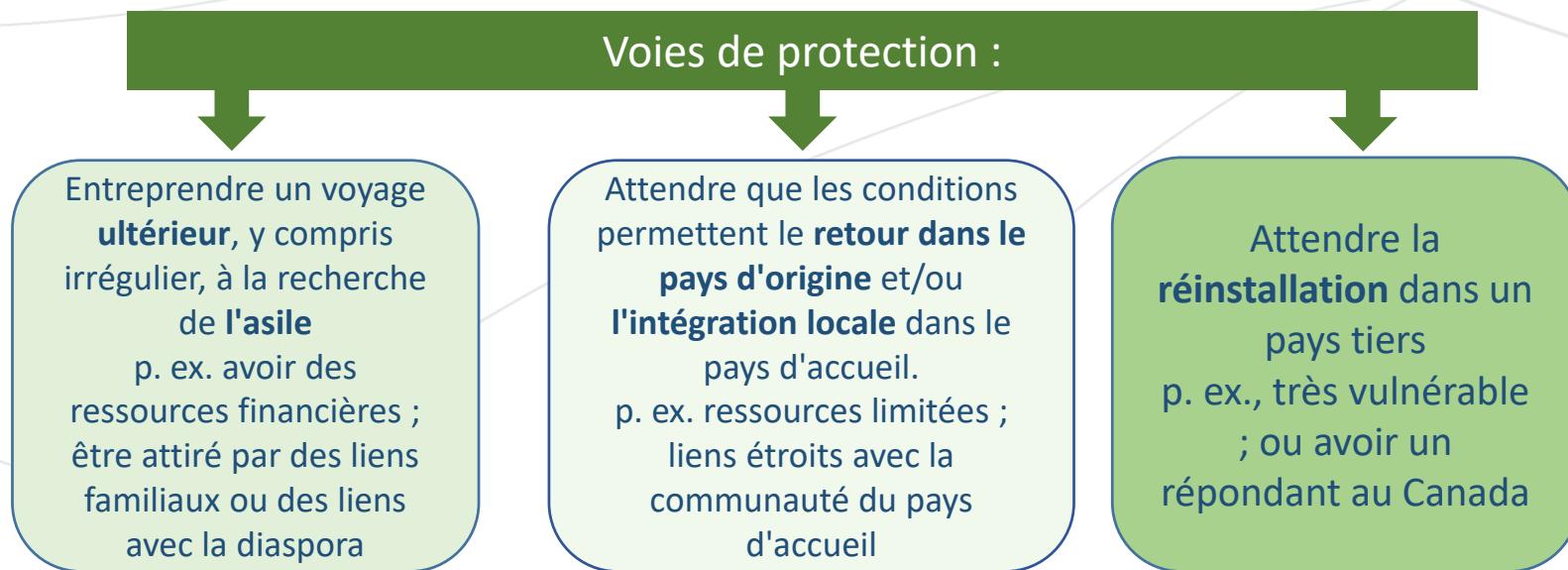


En considérant les réfugiés comme vulnérables et dépendants de l'aide, notre propre réflexion s'est limitée à apporter des solutions par le biais de l'asile et de la réinstallation.

En reconnaissant la grande diversité au sein des populations de réfugiés et en changeant le récit des réfugiés en tant qu'individus autonomes ayant leurs propres aspirations, de nouvelles possibilités de migration deviennent évidentes.

Une population diversifiée a besoin de diverses options de migration

Les réfugiés cherchent des opportunités parce qu'ils ne peuvent pas rentrer chez eux en raison de persécutions et/ou de conflits, mais ont aussi souvent un **accès limité** au travail, à l'éducation et aux services dans le pays hôte.

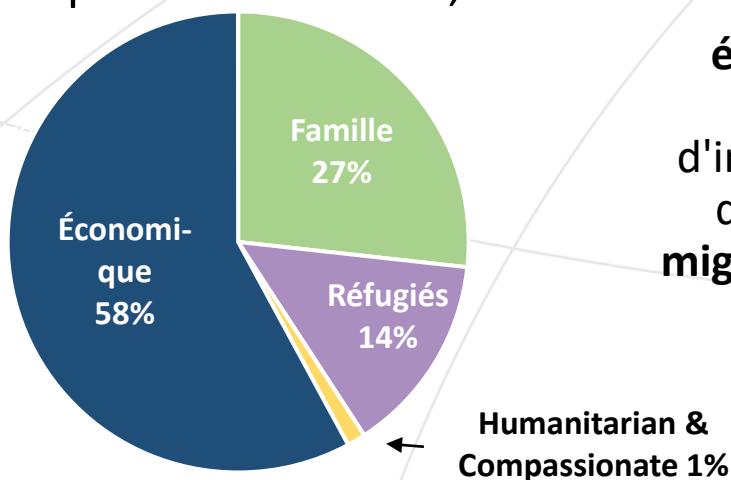


Les réfugiés cherchent également **d'autres voies de migration légale** lorsque les circonstances le permettent (p. ex. instruits, qualifiés et/ou ayant une offre d'emploi ; ils peuvent obtenir un permis d'études).

Qu'est-ce qu'un cheminement complémentaire ?

- Il s'agit de voies de migration légale permettant aux réfugiés de trouver sécurité et opportunités, qui **s'ajoutent à la réinstallation traditionnelle** qui aide les plus vulnérables.
- Elles peuvent prendre de nombreuses formes, telles que la mobilité de la main-d'œuvre, le regroupement familial ou les parcours éducatifs, et **diffèrent d'un pays à l'autre**.
- Elles **élargissent le concept de mobilité** des réfugiés d'un point de vue purement humanitaire à un concept qui inclut la mobilité fondée sur les **compétences, les capacités et d'autres attributs** des réfugiés.

2019 Admissions prévues pour les résidents permanents : 330,800



Au Canada, l'**immigration économique** constitue la plus grande partie du système d'immigration et peut donc offrir d'importantes **possibilités de migration** aux réfugiés hautement et moyennement qualifiés.

Principes directeurs canadiens pour les voies complémentaires

Additionnalité

La réinstallation doit continuer à se concentrer sur l'aide aux réfugiés les plus vulnérables. Par conséquent, l'élaboration de voies d'entrée complémentaires se fera à l'**extérieur et en plus des programmes humanitaires du Canada**, y compris l'asile et le rétablissement.

Une protection permanente et une solution durable

En ayant recours à des programmes d'immigration qui offrent la **résidence permanente**, les réfugiés seront assurés de trouver des solutions à long terme : ils n'auront pas à quitter le Canada après un séjour temporaire, ni à demander l'asile **pour rester au Canada**.

Dignité et autonomisation

La réinstallation met souvent en lumière les besoins et les vulnérabilités des réfugiés, mais une compréhension plus nuancée de leurs expériences, de leurs besoins et de leurs désirs leur ouvrira plus de possibilités ; plus de possibilités aide à **respecter leur autonomie et leurs choix**.

Soutien à l'établissement

Comme pour tous les nouveaux arrivants, il faut offrir des **soutiens solides à l'établissement et à l'intégration**. La surveillance des résultats de l'établissement des réfugiés qui arrivent par des voies complémentaires aidera à évaluer si la gamme actuelle de services disponibles est suffisante.

Les programmes économiques du Canada sélectionnent les migrants en fonction du capital humain et non de critères humanitaires.

Programme de réinstallation

Les objectifs

Sauver des vies

Offrir une protection

Admissibilité

Vulnérabilité

Manque de solution durable

Volets du programme

GAR, PSR, BVOR

Programmes économiques

Les objectifs

Croissance économique et prospérité

Besoins du marché du travail

Admissibilité

Capacité de s'établir

Un capital humain élevé

Compétences en demande

Volets du programme

Travailleurs/Métiers qualifiés (fédéral),
Candidats des provinces, Projet pilote
d'immigration de l'Atlantique, Projet
pilote pour les régions rurales et
nordiques

Les programmes économiques du Canada ne sont pas conçus pour relever les défis particuliers auxquels sont confrontés les réfugiés qualifiés.

Compétences et attributs

Poursuivre des études postsecondaires

Expérience de travail dans un secteur en demande

Citoyen muni d'un passeport

Employé(e)

Circonstances du déplacement

Interruption de l'éducation en raison d'un conflit ou de persécutions

Fermeture de l'entreprise de l'employeur

Ne peut renouveler son passeport en raison d'un conflit ou d'une persécution

Perte de biens et coût élevé de la vie dans le pays d'accueil

Obstacles à l'immigration économique

Moins de points pour l'éducation dans un système compétitif

Ne peut prouver son expérience de travail

Absence de pièce d'identité ou de document de voyage valide

N'a pas les moyens de payer les frais d'immigration

Le nombre moyen de Syriens arrivant au Canada en tant que migrants économiques a chuté de 50 % au début du conflit, ce qui donne à penser que les personnes déplacées et touchées par la guerre ou la persécution font face à des défis importants.

Le Canada s'est engagé à innover et à mettre à l'essai des voies économiques complémentaires.

- Le **Projet sur les voies de la mobilité économique (PPGE)** vise à identifier de 10 à 15 réfugiés qualifiés ayant un fort potentiel d'établissement économique qui peuvent présenter une demande d'immigration au Canada dans le cadre d'un programme économique fédéral ou d'un programme des candidats des provinces.
- Lancé en avril 2018, le projet de recherche est administré par IRCC en collaboration avec le HCR, *RefugePoint*, *Talent Beyond Boundaries* et les provinces et territoires participants (Yukon, Manitoba, Ontario, Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve).
- Population cible : Réfugiés urbains et réfugiés installés dans des camps au Moyen-Orient (Jordanie, Liban) et en Afrique de l'Est (Kenya) ; réfugiés avec tous les niveaux de compétences qui correspondent aux programmes d'immigration économique permanent existants (personnes hautement et moyennement qualifiées).

Le but du PPGE est d'examiner si les réfugiés qualifiés peuvent avoir accès à l'immigration au Canada par l'entremise des programmes économiques existants.

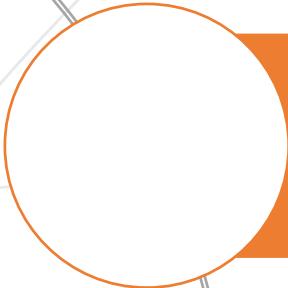
Le PPGE aura pour effet d'évaluer et de documenter les obstacles auxquels se heurtent les réfugiés qualifiés qui présentent une demande d'immigration économique.

Les résultats du PPGE seront l'admission d'un petit nombre de réfugiés au Canada et alimenteront directement les travaux stratégiques sur les voies économiques complémentaires.

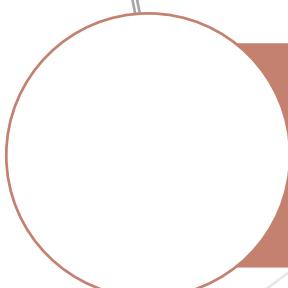
Le PEMP fournit des preuves pour l'élaboration de politiques sur des voies complémentaires et soutient la mise en œuvre du Pacte mondial pour les réfugiés.



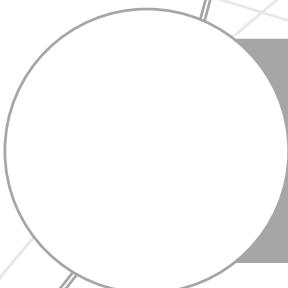
Premiers enseignements tirés de l'expérience



Il y a des **réfugiés qualifiés** qui répondent aux exigences des programmes économiques du Canada.



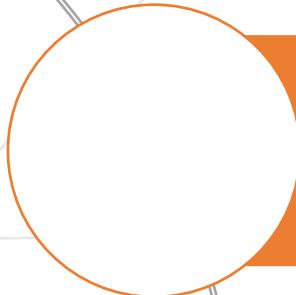
Ils ont **besoin de soutien** pour naviguer dans les différents programmes et communiquer avec les employeurs, ainsi que d'une certaine souplesse quant aux exigences des **programmes pour surmonter les obstacles** administratifs et financiers.



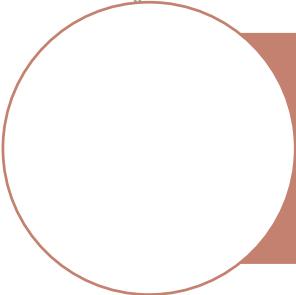
Valide le désir des réfugiés d'être **reconnus pour leurs compétences et leurs capacités**, pas seulement pour leur vulnérabilité.



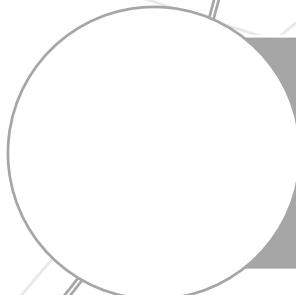
Considérations futures



L'élaboration de voies d'entrée complémentaires exige de **nouveaux partenariats** entre le **secteur humanitaire et le secteur privé**, ainsi qu'avec le **secteur de l'établissement**, qui possèdent l'expertise nécessaire pour aider les réfugiés au Canada à se préparer et à trouver un emploi.



La coordination avec les **programmes de subsistance à l'étranger** pour les réfugiés (p. ex. possibilités de poursuivre des études et d'acquérir des compétences) aidera à harmoniser les compétences des réfugiés et les possibilités d'immigration dans l'avenir.



La mise en évidence des contributions économiques des réfugiés contribue à un **récit puissant et positif** à un moment où la migration irrégulière est scrutée à la loupe et où le sentiment anti-immigration est en hausse.

Annexe : Premiers enseignements tirés du programme EMPP

Besoins financiers	En raison des circonstances de leur déplacement, les réfugiés peuvent ne pas toujours disposer des fonds nécessaires pour couvrir les frais de demande ou ne pas être en mesure de fournir des preuves (par exemple, incapacité à ouvrir légalement un compte bancaire).
Preuve probante	Les réfugiés peuvent satisfaire aux critères d'admissibilité du programme, mais il peut être difficile d'obtenir les preuves actuellement requises pour prouver leur admissibilité (p. ex., preuve d'expérience de travail) ou leur admissibilité (p. ex., certificats de police).
Délais de traitement	Les délais de traitement variables peuvent décourager les employeurs d'offrir des postes aux réfugiés ; les offres d'emploi sont essentielles pour satisfaire aux exigences d'admissibilité de plusieurs programmes économiques.
Permis de travail	Les réfugiés sont souvent incapables de satisfaire aux exigences pour être admissibles à un permis de travail temporaire, à savoir quitter le Canada à la fin de la période de séjour autorisée.
Fonds de règlement	Plusieurs programmes économiques fédéraux et provinciaux exigent des demandeurs qu'ils démontrent qu'ils ont suffisamment de fonds pour s'établir au Canada à leur arrivée ; la plupart des réfugiés ne disposent pas de ces fonds.
Accès à l'information	Les organisations sont nécessaires en tant que points focaux pour la collecte et le partage d'informations sur les voies complémentaires pour les réfugiés et pour les organisations habituées à travailler dans les canaux de réinstallation.
Identification des réfugiés qualifiés	Il y a un manque d'infrastructure pour soutenir l'identification systématique des compétences et des antécédents professionnels des réfugiés. Les bases de données sur les réfugiés ont été élaborées en tenant compte de la réinstallation et sont axées sur la documentation de l'information sur la vulnérabilité plutôt que sur le capital humain.
Connexions avec les pays de destination	Afin d'accroître le nombre de demandeurs d'asile dans le cadre des programmes économiques, les réfugiés ont besoin d'aide pour établir des liens avec les possibilités économiques au Canada.
Des contextes différents	Pour participer au PAPE, les candidats doivent fournir une preuve de l'enregistrement du HCR ; toutefois, au Liban et en Jordanie, ce critère n'a pu être appliqué. De plus, les réfugiés ont dû faire face à différents défis dans un environnement urbain plutôt que dans un camp.
Installation et intégration après l'arrivée	Arrivés à titre de résidents permanents grâce à des programmes économiques, les réfugiés auront accès à des programmes d'établissement, mais ne sont pas admissibles à un soutien spécialisé pour les réfugiés rétablis (p. ex. le Programme fédéral de santé intérimaire ou le soutien du revenu).